

## CONSEIL ÉCOLE 1 : École Albert LOUGNON

13/10/ 2023

<b>Membres du conseil</b>	
<b>Présents</b>	<b>Absents excusés</b>
Marie-Françoise GEVIA directrice	Aurélie ROUVEAU parent délégué
Emmanuelle CELCE adjointe PE	Aurélien CARPENTIER représentant inspection
Florence AFFA adjointe PE	
Delphine RIVIERE adjointe PE	
Ingrid VITRY adjointe PE	
Anne-Claire CHAMAND parent délégué	
Nelva BABET parent délégué	
Mireille GUSTIN parent délégué	
Emilie SIMANGUILA parent délégué	
Marine CLAIN représentant mairie	

### Ordre du jour

Présentation des membres du conseil

Règlement intérieur

Projet d'école

Point sécurité

Travaux de la mairie

Point coopérative

### 1)Présentation membres du conseil et point élection

les élections : sur 194 inscrits sur la liste électorale , 93 parents ont voté, représentant un taux de participation de 47,97 %. 17 bulletins nuls ( noms raturés ou entourés) Constat : il y a moins de bulletins nuls par rapport aux années précédentes.

### 2) Règlement intérieur.

Il est rappelé aux membres que le règlement intérieur de l'école se base sur le règlement départemental pour les points communs ( inscription/ fréquentation...). Nous avons ensuite des points spécifiques à notre école et à son fonctionnement.

-Horaires d'accueil : de 7h50 à 8h10 / 12h50 à 13h. **Aucun élève ne sera accepté après fermeture du portail 8h10.**

Les membres du conseil déplorent le comportement de parents retardataires. Tout comportement agressif ( physiquement ou verbalement ) sera systématiquement pris en compte avec des mesures conservatoires pour le personnel de l'école.

-Horaires d'APC : Tous les mardis et jeudis de 15h30 à 16h15

-Horaires de surveillance personnel enseignant : 9h40- 10h/ 14h40 -15h

-Absence : Toute absence doit être justifiée par un certificat ou mot justificatif d'absence. Les absences répétées et suspectes feront l'objet d'un suivi ( rencontre avec les parents ) et/ ou d'une remontée vers les services compétents ( rectorat / conseil général).

Relation inter-professionnel : Le personnel de l'école s'interdit tout geste ou comportement traduisant mépris ou indifférence à l'égard des enfants. Il est aussi demandé aux parents et élèves de respecter par les gestes ou paroles le personnel de l'école.

Un parent d'élève précise que des cris ont été entendus sur le temps de la garderie. Un point sera fait sur les circonstances par un rappel du règlement.

Les bonbons , billes et objets de petites tailles sont interdits. Les colliers sont également interdits.

Accident : Pour toute chute et trauma à la tête ( même minime, les parents seront appelés).

Un parent souligne le fait que son enfant est tombée et qu'on ne l'avait pas prévenu. Une vigilance sera appliquée et un rappel des procédures sera ré-expliqué au personnel de l'école.

Laïcité et neutralité La charte est affichée et sera retransmise aux parents via le règlement intérieur.

Effets personnels : les noms et prénoms doivent être notés sur tout effet personnel. L'école décline toute responsabilité en cas de perte

**Tous les points du règlement ont été votés par tous les membres présents.**

### **3) Projet d'école**

Une présentation du projet d'école a été faite avec un point sur les actions.

Axe 1 : l'accompagnement de chaque élève dans la maîtrise des langages

Axe 2: Les différents parcours à l'école ( linguistique / santé / éducation)

#### 6 actions :

- Comprendre et raconter : améliorer la compréhension / permettre aux élèves d'acquérir une méthodologie afin de mieux mémoriser et raconter

- Comprendre et agir : développer l'autonomie chez les élèves/ permettre à l'élève de devenir le plus en plus autonome par l'appropriation de pictogrammes et consignes

- Construire une maîtrise scientifique : développer les compétences scientifiques des élèves ( matinées mathématiques/ sortie pédagogique à visée scientifique)

- Construire son parcours artistique : rendre l'enfant curieux des arts locaux et internationaux ( spectacle d'école le 21 juin 2024)

S'éveiller aux langues : prendre en compte la langue maternelle/ permettre un éveil aux autres langues ( déplacement des classe GS à la segpa)

- Construire son parcours citoyen : rendre l'enfant conscient de lui même ( prévention MISOLRE et sport) et de son environnement ( intervention de la CIVIS sur le tri en mars 2024)

### **4) Point sécurité**

3 exercices d'évacuation incendie sont prévus sur l'année . Un premier exercice a été réalisé avec une bonne réaction de tous.

2 plans de mise en sûreté sont à effectuer : PPMS intrusion risque sociétal( attentat et alerte à la bombe) et PPMS Risque naturel/technologique

Le PPMS intrusion a été réalisé et les classes qui ont entendu le signal ont bien réagi.

### **5) Travaux mairie**

Les tableaux numériques ont été mis en place. La peinture des classes ( emplacement des anciens tableaux ) est programmée dans les vacances d'octobre 2023.

Les membres du conseil souhaitent une intervention rapide pour les cours de l'école. La poussière et les chutes y sont importantes . Un revêtement synthétique pour la cour des petits et un gazonnage est demandé pour celle des grands Mme CLAIN va également transmettre la demande.

### **6) Point coopérative**

Tous les élèves sont assurés et affiliés à l'OCCE. Des actions « ventes de gâteaux » seront mises en place pour financer les sortie scolaires.

### **7) Point Divers**

La semaine maternelle se déroulera du lundi 30 octobre au vendredi 3 novembre 2023. A cette occasion, les enseignantes invitent les parents à venir participer à des séances d'apprentissages en classe. Les places sont limitées.

Mme GEVIA ( GS) propose aux parents ( au nombre de 4 par séance ) de participer aux rituels en créole le lundi 30 octobre et le vendredi novembre de 8h15 à 9h.

MmAFFA ( PS/MS) et Mme VITRY ( PS) proposent de venir écouter un histoire ( 2 parents par séance) de 15h à 15h25.

Mme RIVIERE ( MS/GS) propose aux parents de participer à l'accueil du matin de 7h50 à 8h10.

Mme CELCE ( MS) propose aux parents de venir jouer aux jeux mathématiques de 7h50 à 8h30.

Un café des parents est également proposé pour le jeudi 2 novembre 2023 de 9h à 10h.